Prévention et sécurité

RSSCT : Devenir Référent Santé Sécurité au Travail

3 jours (21 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le fonctionnement et les rôles d'un RSSCT
- Maitriser la détection des risques et savoir calculer une situation critique
- Savoir établir un plan de prévention, le document unique et la feuille individuelle
- Savoir exercer le droit à l'information et à la consultation du RSSCT
- Manager la santé et la sécurité au travail

Pré-requis

- Avoir été désigné RSSCT et avoir une appétence naturelle pour les questions de santé et sécurité au travail

Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Responsable RSSCT désigné par l'entreprise: tout collaborateur d'entreprise intéressé quelle que soit sa fonction ou son positionnement (excepté les membres du CSE)

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales…

Programme de formation

1. Le Fonctionnement du RSSCT

- Les différents organes dans l'établissement
- Les acteurs internes/externes de la prévention
- La responsabilité civile et pénale
- Les obligations d'évaluation des risques

2. Les Missions du RSSCT

- Objectifs du RSSCT

Contacts

Notre centre à **Mérignac**
14 rue Euler
33700 MERIGNAC
05 57 92 22 00
contact@afib.fr

Notre centre à **Périgueux**
371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
05 64 31 02 15
contact@afib.fr

- Rôle de prévention et d'amélioration des conditions de travail
- Visites et inspections
- Emploi de travailleurs handicapés
- Suivi des formations liées à la sécurité

3.Les moyens du RSSCT

- Formation des membres du RSSCT
- Documents analysés par le RSSCT (plan de prévention, document unique...)
- Obligation de discrétion
- Protection des membres du RSSCT
- Différents sites Internet (INRS, CARSAT, CNAM, Légifrance)

4. Les acteurs de la prévention

- CARSAT
- Inspection du travail
- Médecin du travail
- INRS
- Chef d'entreprise
- SST
- Salariés

5. L'intervention d'une entreprise extérieure

- Mesures de prévention liées aux travaux d'une entreprise extérieure
- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

6. L'information sur le risque

- Pictogrammes liés à la manutention, aux produits dangereux
- Signalisation (les étiquettes, les panneaux...)
- Analyse des différents risques (lors de la visite de l'entreprise avec les stagiaires)

7. La situation de danger grave et imminent

- Devoir d'alerte et possibilité de retrait
- Mise en place de la procédure de danger grave et imminent

8. **L'accident de travail et la maladie professionnelle**

- Définitions et la prise en compte de l'accident (travail, trajet)
- T.M.S (Troubles Musculo Squelettiques)

8. **Les documents et le RSSCT**

- Les rapports d'enquête
- Analyse des risques d'accident et des maladies professionnelles
- Déclarations d'accidents (documents Cerfa)

9. Les différents types de prévention

- Prévention collective
- Prévention individuelle (les EPI, la réglementation)

10. Le document unique

- Evaluation des risques de l'entreprise (comment effectuer une visite des locaux ?)
- Synthèse des informations recueillies
- Mise en forme du document unique
- Démarches correctives pour améliorer les conditions de travail

11. Le registre de sécurité

12. L'analyse accident

- Enquête et le recueil de témoignages
- Analyse de situations par l'arbre des causes
- Utilisation de situations vécues dans l'entreprise
- Synthèse et la mise en place : d'actions de formation et/ou d'information du personnel, de procédures d'organisation du travail, fiches de taches, modes opératoires